

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTE
MENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 14 avril 2016

-----15-----15-----13-----

L'an deux mille seize-----

et le 14 avril

Date de
convocation

08/04/2016

Date
d'affichage
08/04/2016

à -----20-----heures-----30-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, CASTAY Jean-Marc, BETUING Serge, Mmes
CUZACQ Geneviève, FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI
Jean-Pierre, LABEYRIE Nicolas, LANSMANT Sébastien, Mmes
MONDIN-SEAILLES Christiane, DESPAX Nelly, PLOQUIN Cécile, PEDRO
Amandine.

Excusés : Mme DAL BEN Carine, M. CABANNES Pierre

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Subventions aux associations

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, décide d'allouer les subventions aux
associations désignées ci-dessous :

Asso de la Course Landaise	1 000.00
Lutte contre la Mucoviscidose	153.00
Banque Alimentaire	153.00
Chasse	210.00
Coffre à malices – ALEC	22 000.00

Coopérative scolaire	2 000.00
Ecole de musique	22 000.00
Foyer collègue Eauze	315.00
Nos Grands Mères Savaient	150.00
Pêche	210.00
Amicale Sapeurs Pompiers	1 000.00
Union Sportive Montréalaise	4 084.00
Les restos du coeur	100.00
La ligue de l'enseignement	50.00
Union Musicale	1 600.00
Ecole Vic Fezensac séjour Arreau	110.00

Mme Nelly DESPAX, Mme Amandine PEDRO et M. Nicolas LABEYRIE s'abstiennent pour les subventions de l'Ecole de Musique et de l'Union Musicale.

M. Pierre CABANNES vote contre la subvention de la Course Landaise

Fait à MONTREAL le 14 avril 2016.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.